

# Changement climatique

## Réponses des Etats de l'Afrique de l'Ouest

Sommet de la CEDEAO à Bamako (Source : aBamako.com, 2013)

### Synthèse

## Sommaire

### 1. Outils de la CCNUCC

1.1. Communications nationales

1.2. PANA

### 2. Cas dans l'espace CILSS/CEDEAO

2.1. Burkina Faso

2.2. Niger

La Convention cadre des Nations-Unies sur le changement climatique (CCNUCC) propose aux Pays en voie de développement (PVD) des outils pour évaluer leurs vulnérabilités aux changements climatiques, planifier et mettre en œuvre des mesures d'adaptation et d'atténuation.

Parmi ceux-ci, les Plans d'actions nationaux d'adaptation (PANA) et les Communications nationales sont les principaux qui concernent l'Afrique de l'Ouest.

Les PANA identifient des actions urgentes d'adaptation à proposer au financement de la communauté internationale, sur la base d'un processus participatif d'analyse des vulnérabilités présentes et à venir, d'identification de mesures d'adaptation existantes ou à créer et de hiérarchisation des priorités d'action.

Les Communications nationales font l'état des lieux des sources d'émissions et des puits de Gaz à effet de serre (GES), ainsi que de la vulnérabilité du pays au regard des changements climatiques et identifient des pistes d'adaptation et d'atténuation à mettre en œuvre.

Tous les Pays les moins avancés (PMA) de l'espace CILSS/CEDEAO ont élaboré au moins un PANA ou une Communication nationale, la plupart ont élaboré les deux.

Cependant, l'action des pays ouest-africains ne se limite pas à ces cadres onusiens.

De nombreuses politiques nationales, surtout celles concernant le développement rural et l'agriculture, intègrent depuis plus d'une décennie le paramètre changement climatique et programment des actions spécifiques à l'adaptation.

Dans le cas du Burkina Faso, il s'agit notamment du Programme d'action national de lutte contre la désertification (PAN-LCD), traitant de la prévention et la gestion des aléas climatiques, du Programme national d'investissement agricole (PNIA), dont un des axes concerne la gestion durable des terres et du Programme national du secteur rural (PNSR), qui englobe le PNIA et prévoit l'adaptation des ressources forestières et agricoles et l'amélioration des connaissances en termes de vulnérabilité et d'adaptation.

Au Niger, le PAN-LCD identifie le climat comme premier facteur de désertification et se focalise sur l'analyse et le suivi des changements climatiques. Le PNIA vise la réduction de la dépendance des systèmes de production aux aléas climatiques et l'initiative 3-N (« Les nigériens nourrissent les nigériens »), qui reprend en grande partie le PNIA, cite l'adaptation comme l'un des cinq défis à relever pour la sécurité alimentaire.



### Introduction

La présente fiche présente tout d'abord deux outils de la CCNUCC pour l'évaluation des vulnérabilités des PVD aux changements climatiques et la planification des mesures d'adaptation et d'atténuation. Ces outils sont les PANA et les Communications nationales.

Ensuite, elle met en avant les cas du Burkina Faso et du Niger, en présentant succinctement le contenu de leurs PANA et Communications nationales, ainsi que la prise en compte des changements climatiques dans certaines de leurs politiques nationales.

« Les 49 Parties classées comme Pays les moins avancés par les Nations-Unies sont l'objet d'une

considération particulière sous la CCNUCC, du fait de leur capacité limitée à lutter contre les changements climatiques et à s'adapter à ses effets.

Les Parties sont encouragées instamment à tenir pleinement compte de la situation

particulière des PMA lors de l'examen du financement et des activités de transfert de technologie. »

(Source : [www.unfccc.int](http://www.unfccc.int))

## 1. Outils CCNUCC

### 1.1 Communications nationales

Les articles 4.1 et 12 de la CCNUCC engagent les Parties non-Annexe I à soumettre des Communications nationales. Depuis la conférence de Durban (COP17 en 2011), ces pays sont également invités à présenter tous les deux ans des rapports de mise à jour (*Biennial Update Reports*), dont les premiers sont attendus pour décembre 2014.

Les lignes directrices révisées pour l'élaboration des Communications nationales sont l'objet de la Décision 17/CP.8 de la CCNUCC. Elles détaillent les procédures pour la réalisation d'un inventaire national de GES. La Communication doit également décrire les étapes suivies ou envisagées pour mettre en œuvre la CCNUCC. Enfin, les pays sont invités à y inclure des éléments pertinents permettant l'évaluation des tendances d'émissions mondiales.

Les pays réalisant leurs Communications nationales sont appuyés techniquement par le Groupe consultatif d'experts sur les Communications nationales des Parties non-Annexe I (CGE) et financièrement par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

	1 <sup>ère</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>
Monde	146	101	5*	1**	1**
Afrique	47	34	0	0	0
CILSS/CEDEAO	17	13***	0	0	0

\* Moldavie, Mexique, Corée du Sud, Emirats Arabes Unis, Uruguay  
 \*\* Mexique  
 \*\*\* Tous les pays sauf Burkina, Guinée, Libéria et Nigeria

Figure 1 - Etat des lieux de la réalisation des Communications nationales (Source : [www.unfccc.int](http://www.unfccc.int), 2014)

D'après le dernier rapport de synthèse des Communications nationales, réalisé par le secrétariat de la CCNUCC, les priorités de développement, au-delà de l'atténuation et l'adaptation, concernent la lutte contre la pauvreté, l'augmentation de la production alimentaire et l'accès à l'eau potable.

L'accroissement démographique et le déboisement sont deux contraintes majeures, bien que généralement les absorptions du secteur de l'utilisation des terres soient estimées comme supérieures aux émissions.

Bon nombre de Parties font état d'une exposition à des phénomènes météorologiques extrêmes, en particulier dans les zones arides et semi-arides. La majorité des mesures envisagées concernent l'énergie, l'agriculture, l'utilisation des terres et la gestion des déchets.

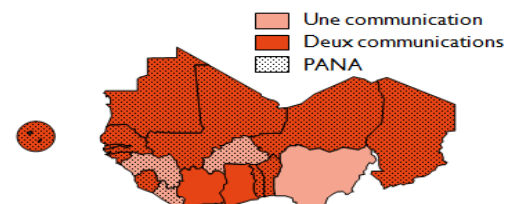


Figure 2 - Communications nationales et PANA dans l'espace CILSS/CEDEAO (Source : SalvaTerra, 2014)

### 1.2 PANA

Les Plans d'actions nationaux pour l'adaptation (PANA) sont des documents produits par les Pays les moins avancés (PMA). Ils incluent une évaluation concertée et spatialisée de la vulnérabilité aux variations actuelles et futures du climat, l'identification de mesures d'adaptation potentielles et la priorisation de ces mesures permettant la sélection d'une liste d'activités prioritaires et urgentes à financer par la communauté internationale.

Reconnus par la Décision 5/CP.7 de la CCNUCC comme étant les plus vulnérables aux changements climatiques et les moins capables d'y faire face, les PMA identifient ainsi les activités à mettre en œuvre de toute urgence, afin de ne pas aggraver leur vulnérabilité, qui pourrait se traduire, à un stade ultérieur par une augmentation des coûts.

Les PANA sont également une première étape vers l'élaboration de Communications nationales et un moyen de renforcer les compétences pour leur réalisation (Décision 28/CP.7).

Les pays élaborant leur PANA sont appuyés techniquement par le Groupe d'experts des Pays les moins avancés (LEG) et financièrement par plusieurs Fonds, en premier lieu le Fonds pour les pays les moins avancés (LDCF), le Fonds spécial pour les changements climatiques (SCCF) et le Fonds pour l'adaptation (AF).

Les PANA sont publiés sur le site internet de la CCNUCC et celui du FEM. Les priorités identifiées et montants concernés sont reportés dans la base de données de la CCNUCC.

De l'analyse des PANA de 18 pays sub-sahariens, il ressort que 97% des budgets sont dirigés vers l'adaptation de l'agriculture au sens large, avec le découpage thématique suivant :

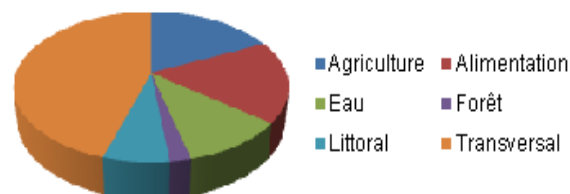


Figure 3 - Répartition des budgets des PANA de 18 PMA d'Afrique subsaharienne (Source : SalvaTerra, 2013)

50 pays ont élaboré un PANA (510 projets identifiés pour 1 milliard de dollars), dont 34 en Afrique (plus de 350 projets identifiés pour plus de 630 millions de dollars) et 14 dans la zone CILSS/CEDEAO (196 projets identifiés pour 364 millions de dollars), soit tous les pays CILSS/CEDEAO hormis la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Nigeria.

Depuis 2010, tous les pays en développement sont invités à développer des Plans nationaux d'adaptation (PNA), lesquels devraient détailler les actions prévues à ce sujet, sur le court- à long-terme.

## 2. Exemples dans l'espace CILSS/CEDEAO

### 2.1 Burkina Faso

Son **Programme d'action national de lutte contre la désertification (PAN-LCD)**, lancé en 2000, souligne le rôle des changements climatiques dans la disparition de niches écologiques et le processus de désertification.

Les objectifs du PAN-LCD sont cohérents avec l'adaptation aux changements climatiques :

- Gestion durable et intégrée des ressources naturelles afin de renforcer la sécurité alimentaire ;
- Amélioration de l'environnement économique, afin de lutter contre la pauvreté ;
- Amélioration des connaissances sur la désertification et surveillance de la sécheresse.

En particulier, le PAN-LCD poursuit l'objectif d'améliorer les capacités en matière de prévention et de gestion des aléas climatiques.

La **Communication nationale initiale** date de 2002. Elle identifie le secteur de l'élevage comme principale source d'émissions (4,5 MtCO<sub>2</sub>e/an, soit 96% des émissions totales). Le secteur de l'utilisation des terres est quant à lui un puits net de 1,5 MtCO<sub>2</sub>e/an, qui compense environ 1/3 des émissions.



Figure 4 - Dégradation des terres au Burkina Faso (Source : Communication nationale, 2002)

Les analyses de vulnérabilité anticipent des impacts des changements climatiques plutôt négatifs en zone sahélienne et soudanienne, mais plutôt positifs pour la production cotonnière (sous l'effet d'une concentration accrue en CO<sub>2</sub>)

Un risque important de déficit d'approvisionnement en eau potable pour Ouagadougou est également souligné.

La Communication nationale évalue enfin des actions de réduction des émissions dans le secteur de l'énergie par l'amélioration de l'efficacité énergétique des ménages et commerces. La protection forestière, le reboisement et la régénération sont également évalués comme activités d'atténuation.

Le **PANA** a été soumis à la CNUCC en 2007. Il identifie 12 projets, avec un budget total estimé à 5,9 MUS\$, principalement sur la gestion de l'eau, les activités génératrices de revenus, la formation et l'efficacité énergétique.

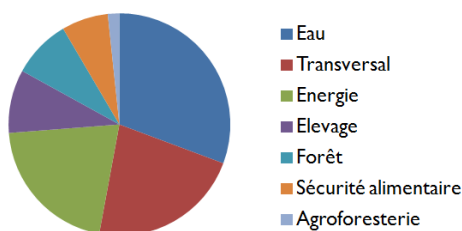


Figure 5 - Répartition thématique des budgets du PANA du Burkina Faso (Source : SalvaTerra, 2013)

3 projets ont été financés et achevés pour un montant de 6,4 MUS\$ :

- « *Adaptation aux changements climatiques en vue de l'amélioration de la sécurité humaine* », avec des actions de sensibilisation et du renforcement de capacités ;
- « *Renforcement des capacités pour l'adaptation et pour la réduction de la vulnérabilité aux changements climatiques* », avec des projets pilotes sur 6 villages ;
- « *Renforcement des capacités pour une meilleure prise en compte des préoccupations liées aux changements climatiques lors de la préparation et de la mise en œuvre des plans, programmes et projets de développement* ».

Un autre projet de 7,7MUS\$ devrait bientôt être initié, sur les forêts corridor de la Boucle du Mouhoun et le bassin de zones humides de la mare d'Oursi (Comm. Pers. Coordination nationale PANA, 2014).

Le **Programme national d'investissements agricoles (PNIA)** de 2009 identifie le changement climatique comme contrainte majeure des secteurs environnement et agriculture, tributaires d'une pluviométrie instable et autres aléas climatiques.

Au total, 37% du budget (total : 1 114 MFCFA) vise à adapter l'agriculture aux changements climatiques, via trois Programmes :

- Gestion durable des terres (budget non précisé, mais supérieur à 23,6 MFCFA)
- Gestion améliorée de l'eau (345,9 MFCFA)
- Prévention des crises (43,4 MFCFA)

Les financements multilatéraux disponibles pour l'adaptation atteignent globalement 700 millions d'US\$....

Alors que les coûts de restauration des terres dégradés des pays de l'espace CILSS/CEDEAO s'élèvent déjà à 100 millions d'US\$ par pays

(Source : Atelier CILSS/CEDEAO sur les négociations climat, Ouagadougou - Octobre 2013)

## Bibliographie sommaire

Présentation des PANA sur le site de la CCNUCC

[www.unfccc.int](http://www.unfccc.int)

Présentation des communications nationales sur le site de la CCNUCC

6<sup>ème</sup> rapport de compilation-synthèse des PANA sur le site de la CCNUCC

Analyse exhaustive des mesures agricoles des PANA de 18 pays sub-sahariens (SalvaTerra, sous presse)

PAN-LCD du Burkina Faso (2000)

Communication nationale initiale à la CCNUCC du Burkina Faso (2002)

PANA du Burkina Faso (2007)

PNIA du Burkina Faso (2009)

PNSR du Burkina Faso (2011)

Programme d'investissement forestier du Burkina Faso (2011)

PAN-LCD du Niger (2000)

PANA du Niger (2006)

Seconde communication nationale du Niger (2009)

PNIA/SDR du Niger (2010)

Plan d'investissement 2012-2015 de l'initiative 3N (2012)

L'aménagement des bassins versants dans le Sud-Ouest du Niger (SUBSOL, 2013)

### Contributeurs :

Maden Le Crom, SalvaTerra

[m.le-crom@salvaterra.fr](mailto:m.le-crom@salvaterra.fr)

Olivier Bouyer, SalvaTerra

[o.bouyer@salvaterra.fr](mailto:o.bouyer@salvaterra.fr)

Jérôme Maurice, SalvaTerra

[j.maurice@salvaterra.fr](mailto:j.maurice@salvaterra.fr)



[www.salvaterra.fr](http://www.salvaterra.fr)



[www.sossahel.org](http://www.sossahel.org)

Il intègre la gestion des berges, cours d'eau, plans d'eau, aménagements irrigués, terres pluviales et espaces pastoraux, ainsi que le renforcement des capacités de base (formation, sensibilisation, développement et diffusion de technologies, activités génératrices de revenus en faveur des populations vulnérables).

En 2011, le **Programme national du secteur rural 2011-2015 (PNSR)** a pris en compte la ratification de la CCNUCC.

Visant à opérationnaliser les stratégies et politiques des secteurs de l'agriculture (PNIA), de la forêt et de l'environnement, des actions d'adaptation sont prévues : reboisement, aménagements des formations naturelles, dispositifs de conservation des eaux et des sols, semences agricoles et forestières améliorées, productions fourragères.

Il vise aussi à améliorer les connaissances : identification des déterminants de la vulnérabilité des ressources naturelles, des solutions d'adaptation, réalisation de projections sur les menaces à long terme.

Enfin, le **Programme d'investissement forestier (PIF)** financera deux projets d'atténuation des changements climatiques pour un montant total de 28 MUS\$ : le Projet de gestion décentralisée des forêts et des espaces boisés (PGDFEB, 16,5 MUS\$ du PIF) porté par la Banque mondiale et co-financé à hauteur de 9,76 MUS\$ par le GCCA et le Projet de gestion participative des forêts classées (PGPFC, 11,5MUS\$ du PIF) porté par la Banque africaine de développement et cofinancé à hauteur de 1,17 MUS\$ par le Gouvernement.

## 2.2 Niger

Le **PAN-LCD** date de 2000 et identifie le changement climatique comme le premier facteur de désertification.

La lutte contre les aléas climatiques est un des trois domaines d'action prioritaires du Plan. Elle inclut l'analyse et le suivi des facteurs qui contribuent à la sécheresse et à la désertification.



Figure 6 – Fixation de dunes et lutte contre l'érosion (Source : PAN-LCD du Niger, 2000)

Le Niger a soumis son **PANA** à la CCNUCC en 2006. Il identifie 14 projets, principalement sur le secteur de l'eau. Les actions transversales (recherche et observation, renforcement de capacités, formation, activités génératrices de revenus) sont également nombreuses.

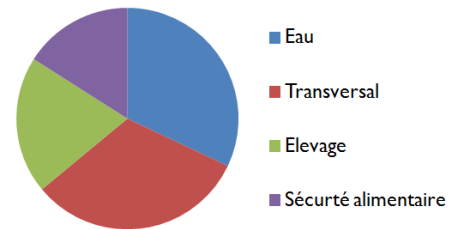


Figure 7 - Répartition thématique des budgets du PANA du Niger (Source : SalvaTerra, 2013)

Le Niger accueille le **Projet d'action communautaire phase 2 (63MUS\$)**, financé par la Banque mondiale et traitant de l'intégration des enjeux de résilience dans les stratégies de développement et dans les systèmes agro-sylvo-pastoraux, avec fourniture de mesures de protection sociale des populations locales.

La **seconde Communication nationale** du Niger date de 2009. Le premier secteur émetteur est celui de l'utilisation des terres (17 MtCO<sub>2</sub>e/an) mais les absorptions (34 MtCO<sub>2</sub>e/an) compensent largement ces émissions. L'agriculture est le secteur ayant le bilan net d'émissions le plus élevé (12 MtCO<sub>2</sub>e/an), suivi par l'énergie (3 MtCO<sub>2</sub>e/an).

La Communication anticipe une hausse des températures et une légère hausse des précipitations. Cependant, le démarrage de la saison des pluies devrait être plus tardif, avec des conséquences néfastes pour l'agriculture et la sécurité alimentaire.

39 mesures d'adaptation sont proposées, dans les secteurs de l'agriculture, les ressources en eau, l'élevage, le transport et la santé.

De nombreuses pistes d'atténuation sont proposées, essentiellement dans les secteurs de l'énergie et du transport : diffusion de foyers améliorés, énergie solaire, véhicules électriques, biocarburants, etc.

18% du budget (total : 547,3MFCFA) du **PNIA** (2010) vise à adapter l'agriculture aux changements climatiques.

Quatre programmes sont prévus dans ce sens (montants indiqués en MFCFA) :

2/ Gestion locale des ressources naturelles (7,2)

9.1/ Prévention des crises (33,2)

10/ Préservation de l'environnement (33)

13/ Restauration des terres et boisement (42,9)

Enfin, le Gouvernement a adopté en 2012 l'**initiative 3-N** (« Les nigériens nourrissent les nigériens »), en tant que stratégie de sécurité alimentaire et de développement agricole durable.

Elle reprend en grande partie le PNIA et souligne la forte sensibilité des activités agricoles aux risques climatiques.

L'adaptation de l'agriculture est citée comme l'un des cinq défis à relever.